

## 8<sup>e</sup> Comité de suivi de l'Agenda 21

### 6 octobre 2016 à l'espace de la Porte-Saint-Jacques

#### Présents :

- Jacques Germann – association Tauxelles
- Francis Fourquet – Association des Paralysés de France
- Sophie Régnard – Colibris
- Jean-Louis Desanlis – Sauvegarde et Avenir de Troyes
- Hedley Marchand – les Amis des Blossières
- Stéphanie Page – Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube
- Clémence Rejneri - Club d'écologie industrielle de l'Aube
- Michaël Noblot – Groupe ESC Troyes
- Loïc Mougin – Espace Info Energie
- Rémi Doublet – Syndicat Apicole de l'Aube
- Marc Petitprez – Croqueurs de pommes
- Loïc Cayron – Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aube
- Jean-François Tellier – Direction Départementale des Territoires de l'Aube
- Marie Bertrand – Direction Départementale des Territoires de l'Aube
- Marc Bret – Conseiller Municipal Ville de Troyes
- Sibylle Bertail – Conseillère Municipale Ville de Troyes
- Jean-Jacques Arnaud – Conseiller Communautaire Grand Troyes
- Joël Semence – Grand Troyes/Ville de Troyes
- Caroline Lannou – Grand Troyes/Ville de Troyes
- Simon Schraen – Ville de Troyes

#### Excusés :

- Flavienne Lemelle – Conseillère Municipale Ville de Troyes
- Alice Cappé – Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube
- Richard Marcelet - DREAL Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
- Nicolas Villier – Office de Tourisme du Grand Troyes
- Eric Saillard – Troyes Parc Auto
- Emilie le Fur - ADEME
- Sandrine Renault - chambre d'agriculture de l'Aube
- Emmanuel Saint-Mars – Ville de Troyes/Grand Troyes
- Laurent Cointre – Ville de Troyes/Grand Troyes
- Jean-Pierre Gyéjacquot – Ville de Troyes/Grand Troyes

## Compte-rendu de la réunion

### Agenda 21 de seconde génération

La Ville de Troyes et le Grand Troyes proposent les contours de ce que pourrait être un agenda 21 de 2<sup>e</sup> génération à Troyes, en envisageant une démarche intercommunale afin de ne pas entrer en redondance avec les démarches déjà existantes (PCET, PDU, ...), et être en cohérence avec les compétences de plus en plus nombreuses portées par l'agglomération ainsi que la logique de mutualisation des services.

Dans ce cadre, les équipes de la Ville d'Épernay et de Reims Métropole ont été rencontrées afin de partager leurs expériences d'Agenda 21 de deuxième génération.

- La Ville d'Épernay s'est ré-engagée dans un agenda 21 communal, sur le constat de réduire le nombre d'actions afin de simplifier la lisibilité de la démarche pour rester proche des sparnaciens, et renforcer la concertation après le lancement du programme d'action. Leur démarche participative a pour leitmotif d' « aller où sont les gens », donc organiser des cafés-débats, aller sur le marché, ...

Des actions fortes ont également été engagées comme l'animation d'un Repair Café par une association.

<http://www.epernay.fr/article/lagenda-21-epernay>

- Concernant Reims Métropole, la direction du développement durable est un service commun Ville de Reims/Reims Métropole qui anime deux agenda 21 : un communal et un intercommunal, sans redondances du fait que la même équipe anime les deux démarches. Chaque plan d'action est en cohérence avec les compétences de chaque structure publique (proximité pour la commune de Reims, stratégie et projets pour Reims Métropole).

La stratégie envisagée pour un agenda 21 intercommunal (sous réserve de validation des organes décisionnels du Grand Troyes et de la Ville de Troyes) serait la suivante : l'agenda 21 intégrerait des actions très concrètes menées par les communes du Grand Troyes et autres acteurs du territoire

(milieu associatif, secteur économique, ...) et répondrait aux enjeux réglementaires (réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial, Plan de Déplacement Urbain, rapport de développement durable). Il serait animé par le service développement durable du Grand Troyes, et proposerait une offre de service intercommunale afin de fédérer les communes de l'agglomération autour de cette démarche. Il s'agirait de développer des actions à l'image du conseil en énergie partagé, de l'animation de la semaine du développement durable, ...

Par ailleurs, un partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur est déjà en place pour préparer la continuité de l'Agenda 21. Deux professeurs du Groupe ESC Troyes font travailler leurs étudiants sur les sujets suivant :

- Propositions d'actions de communication innovantes sur l'Agenda 21 et le développement durable
- Identification des acteurs du secteur économique susceptibles de rejoindre la démarche d'agenda 21

L'UTT est également mobilisé à travers deux programmes pédagogiques :

- Propositions d'actions innovantes permettant de mener des opérations de consultation de la population
- Travail de fond par thématiques sur le bilan du 1<sup>er</sup> agenda 21 jusqu'à des propositions d'actions pour un 2<sup>e</sup> agenda 21

Les thématiques étudiées sont les suivantes : Décarbonisation, biodiversité, protection de la ressource, développement du sport et de l'activité physique.

Des thématiques d'importance sont rappelées par les participants au comité de suivi comme l'éducation des jeunes, la citoyenneté, et la lutte contre les plantes invasives qui doivent apparaître clairement dans un agenda 21.

Il est rappelé qu'au-delà du développement de l'agriculture biologique, exemple d'initiative développée à Reims, il ne faut pas perdre de vue la notion de circuits courts.

La thématique de la santé est également importante à intégrer dans l'agenda 21. Reims Métropole agit par exemple dans le cadre du réseau sport-santé en subventionnant des clubs proposant des activités adaptées aux soins par le sport. Une évaluation de cette action est menée en partenariat avec la fac de médecine de Reims. Au niveau de la Ville de Troyes, des campagnes régulières de sensibilisation en lien avec le sport-santé sont déjà menées régulièrement dans les maisons de quartier.

Enfin, il est précisé que faire appel à des étudiants ne doit pas faire l'impasse sur la complexité systémique du développement durable.

### **Organisation du défi familles à énergie positive**

Le Grand Troyes et le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, en partenariat avec le Pact de l'Aube et l'Espace Info Energie, mettent en place pour la deuxième année consécutive sur leurs territoires le « Défi Familles à Energie Positive » proposé par l'association nationale Prioriterre. Il s'agit d'un concours qui se déroule sur un hiver entre plusieurs familles volontaires pour atteindre un seuil de 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent. Ces familles sont accompagnées tout au long de la démarche par les collectivités territoriales, l'association Prioriterre et l'espace Info Energie.

Le défi commence par une réunion de lancement entre les familles volontaires, puis est structuré par des réunions régulières.

L'objectif recherché est de fédérer 80 familles pour les 2 territoires dans cette démarche. Des équipes de 5 à 6 familles d'un même quartier, d'une même entreprise, d'une même association sont créées et un capitaine est nommé.

Les économies recherchées sont générées par un changement de comportement des familles, et non par un investissement technologique. Il s'agit de sensibiliser aux économies d'énergie et d'eau et de prouver que les factures énergétiques d'une famille peuvent réellement être réduites par des éco-gestes.

A la fin du défi, le prix « Economies d'énergie » est remis à l'équipe ayant fait le meilleur score.

Un appel à mobilisation est lancé pour former des équipes dans tous les quartiers et toutes les organisations professionnelles.

Pour toute information supplémentaire et pour participer au défi :

Caroline Lannou, [caroline.lannou@grand-troyes.fr](mailto:caroline.lannou@grand-troyes.fr) - 03.25.45.27.49

Loïc Mougín, [pact-10.mougin@orange.fr](mailto:pact-10.mougin@orange.fr) - 03.25.42.32.82.

## **Actions « territoire à énergie positive pour la croissance verte »**

Le Grand Troyes, la Ville de Troyes, et le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient ont été lauréats d'une candidature commune dans le cadre de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV). Cet appel à projet permet à ces territoires de disposer d'une enveloppe commune de 2 millions d'euro maximum pour financer des projets allant dans le sens de la transition énergétique, à travers 6 thématiques :

- Réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports
- Développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets
- Produire des énergies renouvelables
- Préserver la biodiversité, protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable
- Développer l'éducation à l'environnement, éco-citoyenneté et mobilisation locale.

Dans le cadre d'une première phase d'actions qu'il fallait annoncer rapidement en 2015 dans la perspective de la COP 21, ont été financées les initiatives suivantes :

- Ville de Troyes : action de modernisation du parc d'éclairage public du quartier des Marots par l'installation de LEDs
- Grand Troyes : aménagement de pistes cyclables dans le parc d'entreprises du Grand Troyes, animation du défi Familles à Energie Positive, réalisation d'une étude pour le changement de carburant de la flotte de bus et de bennes de collecte des ordures ménagères.

Le Grand Troyes sollicite actuellement les communes de l'agglomération afin de financer des actions du territoire avec le solde de cette enveloppe dans une deuxième phase d'actions liées à la transition énergétique. Sont envisagées des actions permettant de réaliser des économies d'énergie liées à l'éclairage public, la réalisation d'un bâtiment à énergie positive, des actions permettant de favoriser la biodiversité, ...

### **Prochain comité de suivi**

Le prochain comité de suivi aura lieu au printemps 2017.

L'ordre du jour de cette réunion sera :

- Bilan final du premier agenda 21,
- Présentation détaillée des travaux réalisés par les étudiants,
- Présentation des premières pistes de diagnostic et de concertation pour un agenda 21 de deuxième génération.

**D'ici là, les services de la Ville de Troyes et du Grand Troyes sont preneurs de toutes propositions quant à ce nouvel agenda 21, et toutes pistes d'actions qui pourront s'intégrer à cette démarche.**

Contact : Simon Schraen – 03.25.42.33.77 – s.schraen@ville-troyes.fr